



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
EDUCATION
INTERNATIONAL

France Éducation international

Au service de l'éducation et du français dans le monde

Stage d'accueil des assistants de langue en France

2020-2021



ASSISTANTS
DE LANGUE

Démarches administratives à votre arrivée en France



ASSISTANTS
DE LANGUE

Procès-verbal d'installation



- ♦ Dès le premier jour dans votre établissement, vous devez demander à signer le procès-verbal (ou « PV ») d'installation qui certifie que vous avez bien pris vos fonctions.
- ♦ Ce document est indispensable pour la mise en place de votre salaire et pour beaucoup d'autres démarches importantes auprès de l'administration française.



Compte bancaire



- ◆ Pour recevoir votre salaire, vous devez impérativement ouvrir un compte courant dans une banque en France.
- ◆ Choisissez une banque proche de chez vous et présentez les documents suivants :
 - ◊ - votre **passerport** ou **pièce d'identité** (ressortissants UE)
 - ◊ - votre **procès-verbal d'installation**
 - ◊ - une **attestation de logement*** (quittance de loyer, facture d'électricité, lettre de votre propriétaire)
 - ◊ éventuellement, une **lettre de recommandation** de votre banque dans votre pays d'origine

*si vous n'avez pas encore de logement fixe, vous pouvez donner l'adresse de votre établissement de rattachement.

Demandez à recevoir dès que possible un **relevé d'identité bancaire** (RIB), qui vous sera indispensable pour de nombreuses démarches.



Salaire



- ♦ Dès la première semaine de votre prise de fonctions, présentez-vous à l'intendance de votre établissement pour faire les démarches nécessaires afin de recevoir votre salaire (un RIB vous sera demandé).
- ♦ Vous pourrez recevoir 70% à 80% du montant de votre salaire à la fin du mois d'octobre si vous en faites la demande **avant le 10 octobre** (le reste sera versé avec la paie de novembre)*. Sinon, votre salaire d'octobre vous sera versé avec celui de novembre.



*Cette année, les dates évolueront selon la prise de fonctions tardive ou non de l'assistant de langue.

Sécurité sociale 1/6



- ♦ En tant qu'assistant(e) de langue, vous bénéficiez d'une assurance maladie gérée par la sécurité sociale française.
- ♦ Vous serez inscrit auprès de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Paris, quelle que soit votre académie d'affectation*.

Assurance Maladie de Paris
SRI / Assistants de Langues
75948 PARIS CEDEX 19

L'inscription à la CPAM est obligatoire même si vous bénéficiez déjà d'une assurance dans votre pays d'origine.

*sauf Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Polynésie française, St-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna.

Sécurité sociale 2/6



- ◆ Service téléphonique bilingue (anglais/français) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

➤ 0 811 36 36 46



- ◆ Vos droits à la sécurité sociale sont ouverts à partir de la date d'affectation indiquée sur votre arrêté de nomination



Sécurité sociale 3/6

- ♦ Dès votre arrivée en France, remettez à votre école et/ou établissement les copies des pièces justificatives suivantes pour saisie de votre dossier de demande d'immatriculation en ligne* :
 - **arrêté de nomination**
 - **passéport ou pièce d'identité** (ressortissants UE)
 - **pièce d'état civil** (= acte de naissance avec filiation)
 - **relevé d'identité bancaire (RIB)** fourni par votre banque française
 - pour les ressortissants hors-UE : copie des pages de votre **passéport** comportant votre état civil, votre visa et le cachet d'entrée en France.



* les personnes ayant déjà un numéro de sécurité sociale doivent envoyer la demande par voie postale.



Sécurité sociale 4/6

- ♦ Caractéristiques de la pièce d'état civil (= acte de naissance) :
- ♦ Pour tous les assistants de langue :
 - L'acte d'état civil doit être authentifié (cachet et signature de l'officier d'état civil). **Veillez à ce que le cachet (tampon) soit lisible.**
 - Les noms et prénoms figurant sur l'acte d'état civil **doivent correspondre à ceux indiqués sur votre passeport.** Si ce n'est pas le cas, une pièce justificative supplémentaire vous sera demandée (acte de mariage, acte notarié... justifiant le changement de nom)
 - L'acte d'état civil doit comporter les éléments de filiation (noms, prénoms et dates de naissance des parents)



Sécurité sociale 5/6

Caractéristiques de la pièce d'état civil (= acte de naissance)

Si votre acte d'état civil est établi dans une des langues suivantes : albanais - allemand - anglais - danois - croate - espagnol - finnois - hongrois - italien - letton - lituanien - néerlandais - norvégien - polonais - portugais - roumain - slovaque - suédois - tchèque - turc.

..... Votre acte d'état civil est recevable, même non traduit.

Si votre acte d'état civil est établi dans une langue différente de celles de la liste ci-dessus.

..... Votre acte d'état civil doit être impérativement traduit :

- soit par un traducteur ou interprète figurant sur les listes des juridictions françaises suivantes : Tribunal de grande instance, Cour d'appel, Cour de cassation française,
- soit par l'ambassade ou le consulat de France dans le pays où l'acte a été dressé,
- soit par l'ambassade ou le consulat en France du pays où l'acte a été dressé.

Aucune autre traduction ne sera acceptée.



Sécurité sociale 6/6



- ◆ Lorsque votre dossier complet aura été enregistré auprès de la CPAM de Paris, un numéro d'immatriculation provisoire et une attestation provisoire sous format papier vous seront envoyés.
- ◆ Gardez en permanence sur vous cette attestation provisoire, en attendant de recevoir votre Carte Vitale.



Assurance responsabilité civile



- ♦ N'oubliez pas de souscrire à une assurance responsabilité civile, démarche obligatoire en France (demandez conseil à votre établissement).

Caisse d'allocations familiales



- ♦ Vous pouvez bénéficier d'une aide au logement pour payer une partie de votre loyer. Vous pouvez calculer le montant de cette aide sur le site de la CAF : <https://www.caf.fr/>



Validation de votre VLS/TS – 1/3

Assistants hors UE uniquement



Dès que vous aurez une adresse fixe en France et dans les 3 mois suivant votre arrivée, **vous devrez impérativement valider votre VLS/TS sur le portail en ligne.**

NB: il est conseillé de ne pas utiliser le navigateur Internet Explorer.

Vous recevrez ensuite un message électronique avec votre numéro de identifiant et un mot de passe. A partir de votre compte, il vous sera possible de **télécharger votre attestation de validation de visa. Cette attestation justifie la validation de votre visa, il est donc impératif de la conserver.**



Validation de votre VLS/TS – 2/3

Assistants hors UE uniquement



Depuis le 02/01/2020, l'assistant de langue, comme tous les travailleurs temporaires, doit payer la **taxe de première demande de titre de séjour (TPD), d'un montant de 200€.**

L'OFII vous convoquera ensuite automatiquement à une visite médicale.



Validation de votre VLS/TS – 3/3

Assistants hors UE uniquement



- ♦ Votre visite médicale est obligatoire. L'heure et la date ne peuvent pas être modifiées.
La visite comporte:
 - un examen clinique réalisé par un médecin agréé ;
 - éventuellement une radio pulmonaire ;
 - des examens complémentaires, si nécessaire.
- ♦ Présentez-vous à ce rendez-vous avec les pièces suivantes:
 - une photo d'identité récente (de face et tête nue)
 - un justificatif de domicile en France (quittance de loyer, facture EDF, d'eau, de téléphone fixe à votre nom, ou à défaut une attestation d'hébergement et la copie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge)
- ♦ Validation du VLS/TS
 - Désormais, seule l'attestation de validation du visa délivrée par le portail fait foi.



Guide de l'assistant de langue en France



Référez-vous à ce guide sur [le site internet de France Éducation international](#).

Il contient toutes les informations utiles pour vous accompagner tout au long de l'année (démarches administratives, présentation du système éducatif français, rôle de l'assistant de langue, coordonnées de l'équipe, etc.).



Module de formation en ligne

Préparez-vous aux fonctions d'assistant de langue



Se préparer aux fonctions d'assistant de langue en France

Tout en ligne

Gratuit

Session dédiée

Métiers du français

Mobilité

Ingénierie

Demande d'information pédagogique

Public

- Coopération éducative internationale - Assistant de langue

Objectifs

L'objectif de ce module est de préparer les futur.e.s assistant.e.s de langue à leur prise de fonctions dans une école ou un établissement en France.

Accompagnement

Module non tutoré

Durée à distance : 03 h 00

Composition du module

- Crédits
- Test de positionnement pour les assistants de langue
- Votre rôle au sein du système éducatif français
- Travailler dans une école ou un établissement en France
- Découvrir des outils et pratiques pédagogiques
- Évaluation finale - Assistant de langue en France

En complément du séminaire d'accueil dans votre académie, rendez-vous dès le 1^{er} octobre sur la plateforme [CIEP+](#) pour vous former à vos nouvelles fonctions d'assistant de langue en France.

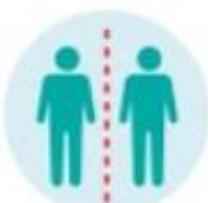
Vous y trouverez une présentation du système scolaire français et des missions de l'assistant de langue, ainsi que de nombreux témoignages d'anciens assistants de langue.



Gestes barrières

Se protéger et protéger les autres pendant la crise sanitaire de la COVID-19

Les gestes barrières



Maintenir une distance sociale



Se laver les mains fréquemment



Maintenir les surfaces et les objets propres



Ne pas se toucher le nez, ni la bouche, éternuer dans son coude



Porter un masque dans les transports

Que faire si vous avez des symptômes



Appeler un médecin pour une téléconsultation et rester à son domicile



En cas d'urgence, appeler le 15



Communication et réseaux sociaux



ENQUÊTE

- ♦ Durant l'année, vous recevez chaque mois une lettre d'information électronique appelée « **Le Courier des assistants** » avec un rappel des démarches à effectuer, des idées pour vos cours, des témoignages.
- ♦ A la fin de votre séjour, vous serez invités à répondre à une enquête de satisfaction appelée « *compte-rendu de séjour de l'assistant de langue en France* ».



assistant@france-education-international.fr



ASSISTANTS
DE LANGUE

Appel à témoignages



Vous souhaitez partager vos impressions sur votre arrivée en France, votre installation et votre prise de fonctions ?

L'équipe des assistants sera heureuse de relayer votre témoignage auprès de la communauté des assistants à travers le Courrier des assistants, les réseaux sociaux et le [site internet](#) de France Éducation international.



France Éducation international

- ♦ France Éducation international est l'opérateur-pivot de la coopération éducative pour le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- ♦ Il assure la coordination du programme d'échange d'assistants de langue.



ASSISTANTS
DE LANGUE



france-education-international.fr

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

1 avenue Léon Journault
92 310 Sèvres

CENTRE LOCAL À LA RÉUNION

Campus universitaire - 117 rue du général Ailleret
97 430 Le Tampon